



BUDGET PRINCIPAL

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2022

TABLE DES MATIERES

1. Présentation générale de la décision modificative n°1	3
2. La section de fonctionnement du budget principal	4
2.1 Les recettes de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	4
2.2 Les dépenses de fonctionnement de la Décision Modificative n°1	5
3. La section d'investissement du budget principal	6
3.1 Les recettes d'investissement de la Décision Modificative n°1	6
3.2 Les dépenses d'investissement de la Décision Modificative n°1	7

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

La décision modificative a pour vocation de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, sans remettre en cause les équilibres du budget et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le projet de décision modificative qui vous est soumis se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires à l'exécution de la gestion depuis le vote du budget primitif le 15 décembre 2021. Une hausse des crédits est constatée à la section de fonctionnement principalement du fait de l'augmentation de la participation au budget annexe « marché d'intérêt national » et de l'inscription de recettes additionnelles relatives au « Projet Nature fort City Life » et au « Feder Diams ». Par ailleurs, une hausse des crédits est également constatée à la section d'investissement principalement du fait de jeu d'écritures en recettes et en dépenses relatif à la participation au capital de la SEM Pôle aéronautique.

2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget Primitif	Proposition DM1	Total 2022
Recettes réelles	1 608 465 K€	1 194 K€	1 609 659 K€
Recettes de gestion courante	1 605 861 K€	1 175 K€	1 607 035 K€
013 - Atténuation de charges	3 685 K€		3 685 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 072 K€		23 072 K€
73 - Impôts et taxes (sauf le 731)	590 519 K€	0	590 519 K€
731 - Impôts locaux	492 919 K€		492 919 K€
74 - Dotations et participations	494 462 K€	1 175 K€	495 637 K€
75 - Autres produits de gestion courante	1 204 K€		1 204 K€
Autres recettes de fonctionnement	2 604 K€	20 K€	2 624 K€
76 - Produits financiers	2 472 K€	20 K€	2 491 K€
77 - Produits exceptionnels	133 K€	0	133 K€
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0		0
Recettes d'ordre	6 600 K€	0	6 600 K€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 600 K€	0	6 600 K€
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0
Total recettes de fonctionnement	1 615 065 K€	1 194 K€	1 616 259 K€
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0		0
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 615 065 K€	1 194 K€	1 616 259 K€

Les recettes de fonctionnement sont revalorisées pour prendre en compte :

- ✓ + 1 175 k€ des recettes additionnelles relatives au « Projet Nature fort City Life » et au « Feder Diams » (chapitre 74) ;
- ✓ + 20 k€ d'intérêts liés au remboursement de l'avance remboursable constatée en recette d'investissement de la SEM OPH (chapitre 76).

2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget Primitif	Proposition DM1	Total 2022
Dépenses réelles	1 452 375 K€	2 427 K€	1 454 802 K€
Dépenses de gestion courante	1 394 334 K€	1 803 K€	1 396 137 K€
011 - Charges à caractère général	63 064 K€	-94 K€	62 969 K€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	269 531 K€	-230 K€	269 302 K€
014 - Atténuations de produits	785 876 K€	230 K€	786 106 K€
017 - RAS / Régularisations de RMI	11 K€		11 K€
65 - Autres charges de gestion courante	275 132 K€	1 897 K€	277 029 K€
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	720 K€		720 K€
Autres dépenses de fonctionnement	58 041 K€	624 K€	58 666 K€
66 - Charges financières	38 111 K€		38 111 K€
67 - Charges exceptionnelles	930 K€	624 K€	1 554 K€
68 - Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	19 000 K€		19 000 K€
Dépenses d'ordre	162 690 K€	-1 233 K€	161 457 K€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 000 K€	0	136 000 K€
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0
023 - Virement à la section d'investissement	26 690 K€	-1 233 K€	25 457 K€
Total dépenses de fonctionnement	1 615 065 K€	1 194 K€	1 616 259 K€

Les dépenses de fonctionnement sont revalorisées pour prendre en compte :

- ✓ + 230 k€ de l'augmentation de l'attribution de compensation de la ville de Fos-sur-Mer dans le cadre du transfert au 1^{er} juillet du complexe Parsemain, compensés par une baisse de -230 k€ sur la masse salariale (chapitre 12) ;
- ✓ - 94 k€ de baisse dues à des lignes sur dotées (chapitre 11) ;
- ✓ + 1 803 k€ de participation au budget annexe « marché d'intérêt national » et 94 k€ de lignes sous-dotées, pendant de la sur-dotation du chapitre 11 (chapitre 65). La participation au budget annexe « marché d'intérêt national » est nécessaire pour faire face aux besoins de crédits supplémentaires avec la conclusion du protocole transactionnel entre le Grand Port Maritime de Marseille et la Métropole relatif aux loyers et au dépôt de garantie dus par la Métropole en contrepartie de l'occupation d'une dépendance du domaine public maritime dénommée « complexe de Saumaty » pour l'aménagement et l'exploitation du port de pêche ;
- ✓ + 624 k€ pour des annulations de titre du Centre de formation des apprentis sur exercices antérieurs suite à contentieux (chapitre 67) ;
- ✓ -1 233 k€ de baisse du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement.

3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget Primitif	Proposition DM1	Total 2022
Recettes réelles	426 525 K€	5 054 K€	431 578 K€
Recettes d'équipement	355 859 K€	209 K€	356 068 K€
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	60 784 K€		60 784 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	290 404 K€	178 K€	290 582 K€
204 - Subventions d'équipement versées	0		0
21 - Immobilisations corporelles	0		0
23 - Immobilisations en cours	0	31 K€	31 K€
458 - Opérations pour le compte de tiers	4 670 K€		4 670 K€
Recettes financières	70 666 K€	4 844 K€	75 510 K€
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	63 886 K€		63 886 K€
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0		0
138 - Autres subventions d'investissement non transférables	0		0
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	150 K€		150 K€
26 - Participations et créances rattachées	0		0
27 - Autres immobilisations financières	6 630 K€	4 844 K€	11 475 K€
024 - Produit des cessions d'immobilisations	0		0
Recettes d'ordre	438 603 K€	-1 233 K€	437 370 K€
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 000 K€		136 000 K€
041 - Opérations patrimoniales	275 913 K€		275 913 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	26 690 K€	-1 233 K€	25 457 K€
Résultat reporté			0
Total recettes d'investissement	865 127 K€	3 821 K€	868 948 K€

Les recettes d'investissement sont augmentées de 3 821 k€ pour intégrer :

- ✓ + 4 844 k€ de remboursement d'avances remboursables dont 494 k€ de remboursement de la part de SEM OPH et 4 350 k€ de remboursement de la part de SEM Pôle aéronautique) inscrits sur chapitre 27, ce qui permettra de financer la prise de capital de la Métropole au sein de ses deux SEM ;
- ✓ +31 k€ d'écritures de régularisation en recettes et en dépenses au chapitre 23 ;
- ✓ -1 233 k€ du virement en provenance de la section de fonctionnement ;
- ✓ + 178 k€ de l'emprunt d'équilibre prévisionnel.

3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget Primitif	Proposition DM1	Total 2022
Dépenses réelles	582 614 K€	3 783 K€	586 435 K€
Dépenses d'équipement	388 483 K€	-1 097 K€	387 386 K€
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	48 252 K€	-133 K€	48 120 K€
204 - Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	46 732 K€	140 K€	46 872 K€
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	10 094 K€	11 K€	10 105 K€
23 - Immobilisations en cours (hors dotations aux territoires) (y compris opérations)	283 405 K€	-1 116 K€	282 289 K€
23 - dotations aux territoires	0		0
Opérations pour le compte de tiers	0		38 K€
458 - Opérations pour le compte de tiers	0	38 K€	38 K€
Dépenses financières	194 131 K€	4 880 K€	199 011 K€
10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 000 K€		15 000 K€
13 - Subventions d'investissement	0	22 K€	22 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées	167 546 K€	-1 K€	167 545 K€
26 - Participations et créances rattachées	4 060 K€	4 858 K€	8 918 K€
27 - Autres immobilisations financières	7 525 K€	1 K€	7 526 K€
Dépenses d'ordre	282 513 K€	0	282 513 K€
040 - Opérations de transfert entre sections	6 600 K€	0	6 600 K€
041 - Opérations patrimoniales	275 913 K€		275 913 K€
Total dépenses d'investissement	865 127 K€	3 821 K€	868 948 K€
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0		0
Total dépenses d'investissement cumulées	865 127 K€	3 821 K€	868 948 K€

Les dépenses d'investissement sont augmentées de 3 821 k€ pour intégrer :

- ✓ -1 097 k€ correspondant à des ajustements de crédits en dépenses d'équipement pour prendre en compte l'avancement des projets et un jeu d'écritures de régularisation en recettes et en dépenses (31 k€) ;
- ✓ +4 858 k€ de titres de participations (chapitre 26) dont 516 k€ pour l'achat de 4 820 actions au tarif de 107 € de la SEM OPH et 4 343 k€ pour l'achat de 498 actions au tarif de 8 720 € de la SEM Pôle aéronautique ;
- ✓ +22k € de subventions d'investissement correspondant à une erreur de montant pour le PRU Plan d'Aou ;
- ✓ -1k €et +1k€ pour un jeu d'écritures sur les chapitres 16 et 27 qui concernent l'ajustement du dépôt de garantie bail Rifkin.